



Bruxelles, le 18 février 2021

CM 1829/21

CDR  
PROCED

### COMMUNICATION

#### PROCÉDURE ÉCRITE

---

Correspondant: nominations@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32 2 281 8486

---

Objet: Décision du Conseil portant nomination d'un suppléant du Comité des régions

- Adoption
- Fin de la procédure écrite

---

Les délégations sont informées que la procédure écrite lancée par la CM 1777/21 du 16 février 2021 a été clôturée le 18 février 2021 et que toutes les délégations ont voté en faveur de l'adoption de la décision du Conseil portant nomination d'un suppléant du Comité des régions, dont le texte figure dans le document ST 5611/21.

La majorité qualifiée requise a été atteinte. Dès lors, la décision du Conseil susmentionnée est adoptée.